



Données brutes

13 février 2007

Augmentation des remises à la police et forte propension à utiliser la violence à l'égard des gardes-frontière

| Genre d'événement | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|--------|--------|--------|--------|---------------|
| – Remise de personnes à la police | 32'290 | 34'063 | 35'294 | 37'104 | 48'984 |
| – Passages de la frontière et séjours illégaux | 7'405 | 8'181 | 6'943 | 5'472 | 5'858 |
| – Falsifications de documents | 1'986 | 1'934 | 1'880 | 1'599 | 1'726 |
| – Infractions à la loi sur les stupéfiants (découvertes effectuées par l'ensemble de l'administration des douanes) | 5'601 | 4'361 | 3'432 | 3'192 | 2'563 |
| – cocaïne (en kg) | 118 | 138 | 269 | 167 | 193 |
| – héroïne (en kg) | 135 | 96 | 97 | 57 | 59 |
| – Contrôles forcés | 82 | 74 | 89 | 196 | 246 |

Remises à la police

Des avis de recherche ont permis d'arrêter des personnes à la frontière et de les remettre à la police dans 12 323 (8742)¹ cas. Les motifs de recherche sont très variés: ils vont du non-paiement d'amendes à l'homicide en passant par le vol à main armée. Dans 22 191 (13 356) autres cas, des personnes ont pu être remises à la police parce qu'elles étaient soupçonnées d'activités criminelles (transport d'outillage de cambrioleur ou de biens volés, détention illégale d'armes, papiers falsifiés, contrefaits ou obtenus illégalement, véhicules volés, etc.).

¹ Les indications entre parenthèses correspondent aux chiffres de l'année précédente.

Matière première

Par ailleurs, dans 8100 (8953) cas, des conducteurs qui avaient contrevenu à la loi sur la circulation routière ont été remis à la police; il en est allé de même pour 300 (401) cas de personnes travaillant au noir.

Passages de la frontière et séjours illégaux

Le nombre d'interceptions de personnes tentant d'entrer illégalement en Suisse ou séjournant déjà illégalement en Suisse a augmenté à 5858 (5472). La majorité des infractions, soit 3296 (3083) cas, ont été constatées à la frontière ouest, en particulier dans la région de Genève. Avec 212 (180) cas, les interceptions de passeurs sont à nouveau à la hausse.

Falsifications de documents

La qualité des documents falsifiés reste élevée. En tout, 1726 (1599) falsifications de documents ont été découvertes. Parmi celles-ci, 1044 (973) constituaient des falsifications totales, 567 (513) des falsifications du contenu et 115 (113) des falsifications en blanc. Presque 60 % des documents saisis sont des permis de conduire ou des passeports.

Les falsifications de documents montrent que les délinquants agissent en professionnels et que leur réseau est devenu plus dense et plus complexe. La falsification de documents est le plus souvent un délit secondaire. Un document falsifié permet fréquemment de découvrir une série de relations de cause à effet qui se termine par un crime ou par l'intention d'en commettre un. Les découvertes de falsifications en blanc sont particulièrement précieuses, car elles fournissent le plus souvent des indices sur des délinquants bien organisés et professionnels.

Outre les 1726 documents falsifiés, le Cgfr a saisi 242 (183) documents originaux utilisés abusivement par d'autres personnes que leurs titulaires.

Infractions à la loi sur les stupéfiants

Le nombre d'infractions à la loi sur les stupéfiants découvertes par l'Administration fédérale des douanes a reculé par rapport à l'année précédente, passant de 3192 à 2563 cas. Les découvertes de cocaïne et d'héroïne ont augmenté; elles ont atteint respectivement 193 kg (167) et 59 kg (57). On enregistre un recul des saisies pour les produits du cannabis (haschisch, marihuana), à 95 kg contre 296 pour l'année précédente, pour le khat, à 690 kg contre 1322 pour l'année précédente, et pour les substances psychotropes (ecstasy, amphétamines, LSD, etc.), à 49 500 doses contre 190 400 pour l'année précédente.

Refolements

Durant les dernières années, les conditions d'entrée pour les ressortissants de différents pays ont été allégées, c'est pourquoi le nombre de personnes refoulées à la frontière a reculé de 93'757 à 66'331.

Infractions à la loi sur la circulation routière

Le Cgfr a dû intervenir dans 21 678 (29 263) cas d'infraction à la loi sur la circulation routière. Il s'agit surtout de l'utilisation de véhicules non conformes aux normes de sécurité, de conduite en état d'ébriété et/ou sans permis, de violations de l'interdiction pour les camions de circuler le dimanche et la nuit ainsi que de dépassements des dimensions et poids maximums.

Infractions douanières et infractions à la loi sur la TVA dans le trafic des voyageurs

En plus de l'exécution de tâches de police frontière, le Cgfr effectue également des contrôles de marchandises dans le trafic des voyageurs. Au cours de l'année écoulée, 16 537 (24 544) infractions douanières et infractions à la loi sur la TVA ont été constatées.

Matière première

Opérations de sauvetage

Les membres du Cgfr ont fourni une aide dans 2056 (848) cas. Cette aide va des mesures d'urgence en cas de détresse médicale ou lors d'accidents de la route au sauvetage de personnes dans les eaux et en montagne en passant par l'intervention avec des chiens pour rechercher des victimes d'avalanches.

Violence

Le potentiel de violence reste important à la frontière ouest (surtout en région genevoise) et dans les environs de Bâle. 759 (564) conducteurs ont fait demi-tour à la vue des organes de contrôle, 246 (196) contrôles ont été forcés, et 448 (355) personnes ont pris la fuite – à pied ou avec un véhicule – pendant le contrôle. Il a fallu faire usage du spray au poivre dans 15 (17) cas et de l'arme à feu dans 6 (3) cas.